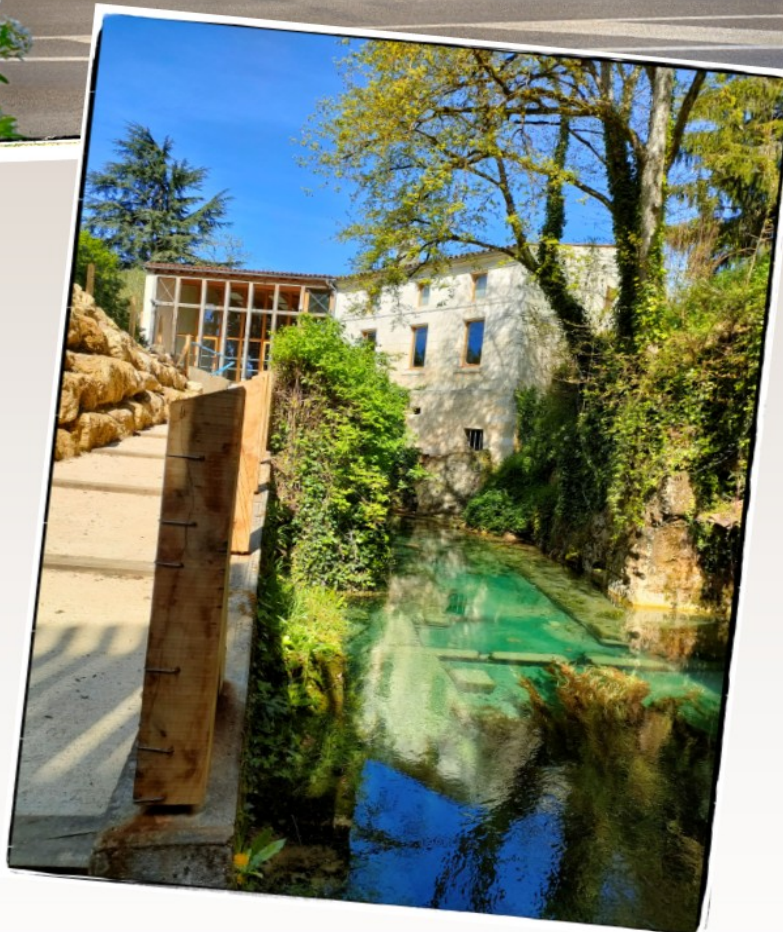


Vénérand Nouvelles



Journal d'informations locales
N°220 - Septembre 2026



Sommaire du n° 220

Edito.....	2
Etat civil / Informations / Dates à retenir.....	3
La rentrée scolaire 2026 / L'union sportive Le Douhet—Vénérand.....	4
Le budget Municipal 2026.....	5
Préludes 2026/ Campagne de stérilisation des chats errants.....	6
La fête des voisins / Un nouvel agent à la Commune.....	7
Temps Libre / Nettoyage de la Fontaine de la Roche.....	8
Les Nounous et la bibliothèque.....	9
Le Plan Communal de Sauvegarde / Rural Sketch crawl	10
Paroisse/ Les Enfants de l'Aqueduc: Kermesse et canicule	11
Les Enfants de l'Aqueduc / Foyer Rural: C'est la rentrée.....	12
Au fil des rues.....	13
Portrait: Virginie JACQUEMIN.....	14
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux	16

Ont participé à la réalisation de ce numéro 220

BATARD Armelle	GANDOUIN Hélène	PAILLOU Alain
BERNAZEAU Pierrette	GENOU David	PORTRAT Christelle
CHUPEAU Chantal	LACOUTURE Stéphane	ROSA Denise
FICHEL Véronique	MELLOUL Jacques	THEROU Vincent
GALLIARD Aline	MOUILLERON Gaëlle	



« Vénérand-nouvelles »

Journal trimestriel
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :
MELLOUL Jacques,
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par
BORDESSOULES IMPRESSIONS

É D I T O

L'été 2026 n'est pas encore achevé qu'il restera gravé dans les mémoires de chacun par ses canicules répétées et sa sécheresse très sévère. Ces conditions exceptionnelles, mais probablement de plus en plus banales à l'avenir, ont nécessité une vigilance accrue pour être au plus près de ceux qui en subissent particulièrement les effets.

L'équipe municipale et les parents d'élèves se sont ainsi mobilisés aux côtés des enseignants (à remercier pour leur engagement sans failles) pour accueillir les enfants dans des conditions acceptables (achat d'un ventilateur supplémentaire pour la classe de maternelle, mise à disposition de la salle municipale plus « fraîche » pour la restauration, prise en charge des enfants dont les parents travaillaient l'après-midi).

Des appels téléphoniques et des visites à domicile ont été effectués auprès de certains habitants pour leur assurer notre soutien attentif mais très souvent sans qu'il soit nécessaire d'en faire davantage.

C'est là un constat rassurant. En effet, plus que jamais la solidarité doit être le ciment qui nous permettra de répondre aux défis futurs. La crise actuelle montre que, dans notre commune, ce n'est pas un vain mot.

Faisons en sorte collectivement que cela dure !

*Le Maire,
Jacques MELLOUL*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Esmée MICHELET née le 14 mai 2026

Zakari DUPONT né le 8 juin 2026

Andréa LUSSEAUD née le 9 juin 2026

Toutes nos félicitations aux parents

MARIAGE

Christine RETOU et Christophe JOSEPH DIT BOUISSON le 2 mai 2026.

Toutes nos félicitations aux mariés

DÉCÈS

Gisèle PANNETIER décédée le 4 avril 2026

Danielle JUBIEN (épouse PE-TRAULT) décédée le 9 juin 2026

Toutes nos condoléances aux familles

INFORMATIONS

FAÇONNONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Parce que chaque génération a sa voix, son expérience et ses idées, la municipalité passe à l'action. D'ici la fin de l'année 2026, deux nouvelles instances citoyennes verront le jour dans notre commune : le conseil des sages et le conseil des jeunes. Deux conseils, une même ambition : agir ensemble. Ces instances de démocratie participative ont un objectif clair : placer les habitants au cœur des décisions de la vie locale.

Le conseil des sages : l'expérience au service du collectif

C'est un espace d'échange et de réflexion regroupant nos aînés afin d'apporter un regard avisé sur les projets communaux, transmettre la mémoire locale, proposer des initiatives intergénérationnelles et nourrir la réflexion municipale grâce à une précieuse expérience de vie.

Le conseil des Jeunes : l'énergie et la vision de demain

C'est une tribune d'expression et d'action dédiée à nos jeunes citoyens pour porter la voix des nouvelles générations, imaginer des projets collectifs (sport, culture, environnement, solidarité) et découvrir le fonctionnement de la vie civique et locale.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous détailler les modalités d'inscription, les critères de participation et le fonctionnement précis de ces deux nouvelles instances.

Que vous soyez riche d'années d'expérience ou débordant d'énergie, préparez-vous à vous investir !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: www.venerand.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Samedi: 10h00 - 12h00

COORDONNÉES DES ELUS POUR TOUTE URGENCE

M. MELLOUL Jacques, Maire :	06.70.29.11.66
Mme FICHEL Véronique, 1 ^{er} adjointe :	06.73.33.05.54
M. JAUD Christophe, 2 ^{ème} adjoint :	06.07.28.70.87
Mme MOUILLERON Gaëlle, 3 ^{ème} adjointe :	06.68.55.24.52
M. CAILLAUD Stéphane, 4 ^{ème} adjoint:	06.86.48.08.06

Date à retenir :

- Septembre :

- le mardi 1er : Rentrée scolaire

- le vendredi 4 : Assemblée Générale du Foyer Rural

- le samedi 12 : Rural sketch crawl à 9h30 au parking de la maison des Aqueducs

- le dimanche 13: Vendange

- le samedi 19 : Caisse à savon de 16h à minuit et demi.

- le samedi 26 : Jeux Inter villages à Chermignac.

- Octobre :

- le dimanche 11 : Octobre Rose

- le dimanche 18 : Expo bourse aux oiseaux dans la salle municipale—Ouverture au public de 9h à 16h

- Novembre :

- le mercredi 11 : Cérémonies du 11 novembre à Le Douhet à 10h 45 et à Vénérand à 11h30

- le jeudi 19 : Beaujolais Nouveau

- le samedi 21 et 22 : Théâtre salle municipale

Article:

Stéphane LACOUTURE

Article:

Vincent THEROU

Envie de nous rejoindre :
contactez-nous au:
06 70 47 51 77
ou sur notre page Face-
book :
Club de Foot VLD

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

La rentrée s'effectuera le Mardi 1^{er} septembre à 8 h 55 (ouverture des portes 8 h 45) pour les classes de PS-MS et MS-GS et à 9 h 00 (ouverture des portes 8 h 50) pour la classe de CM1-CM2.

Les horaires sont :

- pour les classes de PS-MS et de MS-GS :

* 8 h 55 – 12 h 05 et 13 h 40 – 16 h 30

- pour la classe de CM1-CM2 :

* 9 h 00 – 12 h 15 et 13 h 45 – 16 h 30

Les effectifs sont les suivants :

Ecole de Vénérand

* classe de PS-MS de Mme Amandine Berland (complétée par Mme Elisa Marie-Caroline Roitg le mardi) : 20 élèves (12 PS + 8 MS)

* classe de MS-GS de Mme Juliette Grosselle : 22 élèves (16 GS + 6 CP)

* classe de CM1-CM2 de Mr Stéphane Lacouture : 27 élèves (10 CM1 + 17 CM2)

Ecole du Douhet

* classe de CP-CE1 de Mme Angelina Morand : 20 élèves (6 CP + 14 CE1)

* classe de CE2-CM1 de Mr Aymeric Lara : 23 élèves (10 CE2 + 13 CM1)



COUP D'ENVOI POUR L'UNION SPORTIVE VÉNÉRAND-LE DOUHET

Le samedi 4 juillet s'est tenue au stade de Vénérand une journée découverte placée sous le signe du ballon rond, marquant le lancement officiel du nouveau club communal : l'Union Sportive Vénérand-Le Douhet.

Malgré une chaleur écrasante, neuf enfants ont répondu présents pour cette première rencontre placée sous le signe du jeu et de la découverte.

Exercices, petits matchs et ateliers

ludiques ont rythmé l'après-midi, dans une ambiance chaleureuse à tous points de vue.

Cette journée marque le véritable coup d'envoi de l'Union Sportive Vénérand-Le Douhet, qui espère voir grandir ses effectifs dans les mois à venir et devenir un rendez-vous incontournable pour les jeunes footballeurs de nos communes.

Le club tient à remercier chaleureusement la mairie de Vénérand pour la mise à disposition du stade, ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps pour encadrer cette journée.

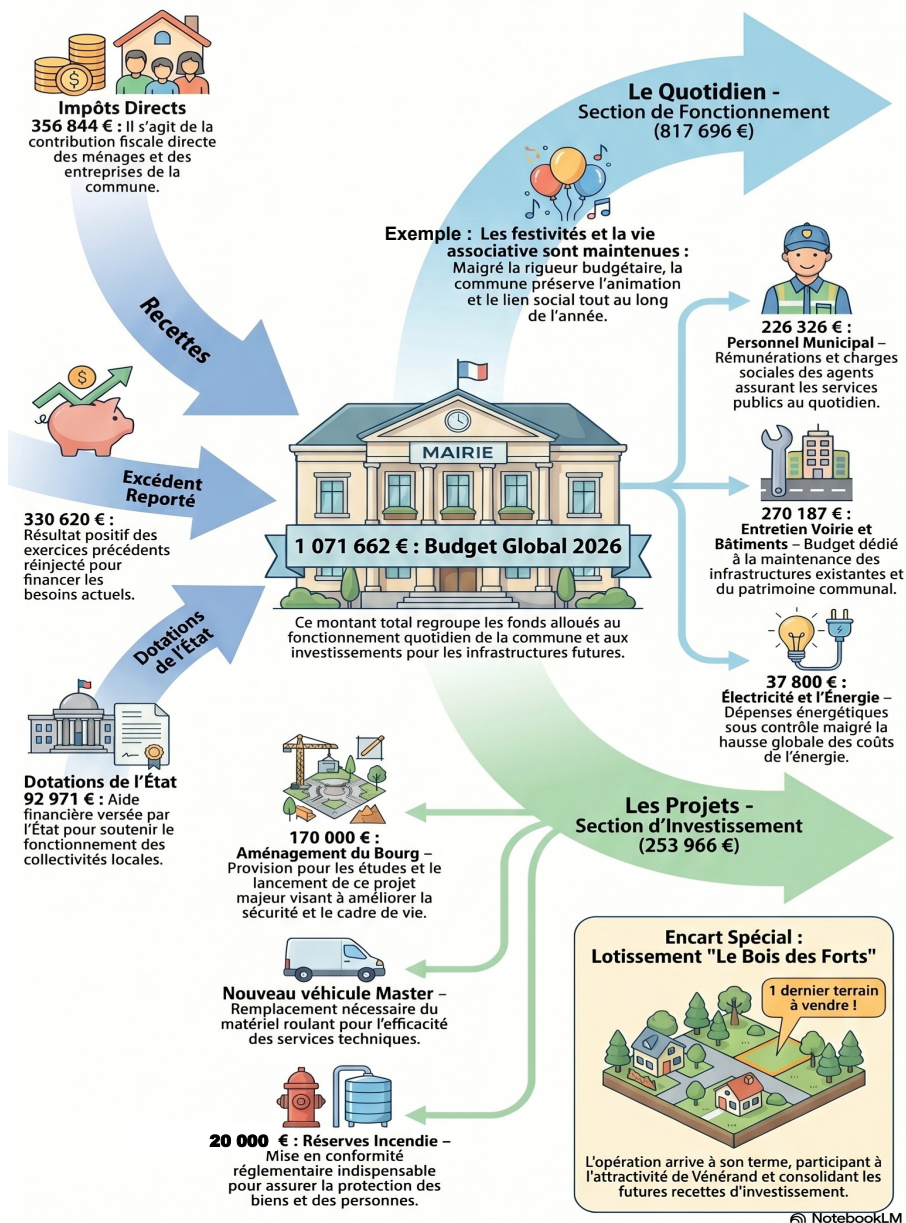
Un grand merci également aux parents et aux enfants pour leur enthousiasme et leur présence malgré les fortes chaleurs.

Rendez-vous est déjà pris pour de prochaines séances : à vos crampons !



LE BUDGET MUNICIPAL 2026

Gérer aujourd'hui, bâtir demain.



Infographie et vidéo :

Gaëlle MOUILLERON

NotebookLM

Présentation en vidéo:
La stratégie financière de la nouvelle
équipe municipale



Article :

Armelle BATARD



Article :

Véronique FICHEL

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE AUX FONTAINES DE VÉNÉRAND

Le 12 juin dernier, Vénérand a eu le plaisir d'accueillir le groupe Labadaude, dans le cadre des Préludes, avec un concert de musique baroque donné aux abords du site des Fontaines, récemment restauré.

Les spectateurs avaient pris place dans le pré à côté de la Maison des Aqueducs. Tout était réuni pour passer un agréable moment : la douceur d'une soirée de juin et un cadre bucolique.

Les premières notes d'une flûte s'élevaient derrière le public. Surpris, chacun se retourne pour découvrir trois jeunes musiciens faisant leur entrée en toute simplicité, nous plongeant immédiatement dans une ambiance hors du temps.

Avec leur flûte, viole de gambe et théorbe, formation emblématique du répertoire baroque, les jeunes artistes nous ont interprété des œuvres de Marais, Purcell, Haendel mais également du folklore irlandais.



Pendant plus d'une heure nous avons délaissé nos portables et chacun s'est laissé porter par la musique.

Comme il est de tradition dans la commune, le concert s'est prolongé autour du verre de l'amitié et d'un morceau de galette, permettant aux artistes et au public de poursuivre les échanges.

Au-delà de la qualité du concert, cette belle soirée a démontré combien la mise en valeur de notre patrimoine peut devenir un formidable support pour accueillir des manifestations culturelles de grande qualité.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune poursuit actuellement la campagne de capture, d'identification et de stérilisation des chats errants, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Cette opération consiste à capturer les chats vivant sans propriétaire identifié afin qu'ils soient pris en charge par une clinique vétérinaire. Ils sont ensuite identifiés, stérilisés, puis relâchés sur leur lieu de vie.

Cette démarche permet de limiter la prolifération des chats errants de manière durable et respectueuse du bien-être animal.

Elle contribue également à réduire les nuisances liées à leur reproduction (bagarres, miaulements, odeurs) ainsi que les risques de transmission de certaines maladies entre chats.

La stérilisation est aujourd'hui reconnue comme la solution la plus efficace pour maîtriser les populations félines tout en protégeant les animaux contre l'abandon, la maltraitance et les risques liés à une reproduction non contrôlée.

Les chats errants continuent par ailleurs à jouer un rôle utile en participant à la régulation des petits nuisibles, notamment les rongeurs. Cette campagne est toujours en cours.

Si vous connaissez un secteur où leur présence est importante, vous pouvez le signaler à la mairie afin de faciliter le suivi de cette opération. Cette action s'inscrit dans la volonté de la commune de concilier protection animale, santé publique et qualité du cadre de vie.

LA FÊTE DES VOISINS : DES MOMENTS DE CONVIVIALITE DANS LES HAMEAUX

Comme chaque année, les différents hameaux de Vénérand ont célébré la fête des voisins dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Malgré les fortes chaleurs, les habitants ont répondu présents, heureux de partager un moment simple autour d'une grande tablée.



Les discussions sont allées bon train, entre souvenirs, éclats de rire et actualité sportive, avec la coupe du monde de football qui a animé bien des conversations. Chacun avait à cœur d'apporter une spécialité maison. Ces soirées rappellent combien la convivialité est précieuse dans notre commune. Elles permettent de

faire connaissance, de renforcer les liens entre voisins et d'accueillir les nouveaux habitants.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces rendez-vous, ainsi que l'ensemble des habitants qui contribuent, par leur présence et leur bonne humeur, à faire vivre l'esprit de Vénérand.

Cette belle réussite invite également à regarder vers l'avenir. Pour la prochaine édition, une réflexion est engagée afin de proposer une date commune. L'objectif serait de permettre à tous les Vénérandais de se retrouver, au-delà des hameaux, pour renforcer davantage les liens qui nous unissent.

L'idée n'est pas de remplacer l'esprit des rencontres de quartier, mais d'offrir à tous les habitants l'occasion de partager un même moment festif. Un moment où les différents hameaux pourraient se rencontrer, échanger, créer de nouveaux liens et faire vivre pleinement l'esprit de notre commune. Parce que Vénérand est une seule et même commune, nous espérons pouvoir vivre ensemble cette belle fête, dans un esprit de partage et de vivre-ensemble.

RECONNAISSANCE ET TRANSMISSION

Un grand merci à Catherine Roue pour ses 7 ans d'engagement. Une page se tourne au sein de l'équipe municipale.

Depuis le 10 juin 2026, Madame Catherine ROUE entame officiellement un nouveau chapitre de sa vie : une retraite bien méritée. Arrivée dans notre collectivité en 2019 en tant qu'agent d'entretien, Catherine s'est investie pour veiller à la propreté et au confort de nos locaux communaux.

Son travail sérieux et discret a contribué au bien-être de tous et au bon fonctionnement de nos services. L'ensemble du Conseil municipal,

ainsi que ses collègues agents communaux, tiennent à lui exprimer leur reconnaissance pour ces années de dévouement. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante et riche en nouveaux projets.

Bienvenue à Madame Pommier. Pour assurer la continuité de cette mission essentielle et maintenir la qualité de service à laquelle vous êtes attachés, c'est Séverine qui reprend aujourd'hui le flambeau.

Nous lui souhaitons une pleine réussite et un chaleureux accueil dans ses nouvelles fonctions au service de notre collectivité.

la fête
des
voisins

Article:

Véronique FICHEL

Article:

Véronique FICHEL



PROCHAINES ACTIVITES 2026

Ateliers : langage des signes, cyanotype, lecture théâtralisée, Décorations de Noël

Sorties : Bowling, Mini-Golf

Jeux de cartes et jeux de société

Vous souhaitez nous rejoindre, proposer des animations, merci de contacter Chantal : 06 24 60 77 25

Article :

Denise, Chantal et Pierrette



Article :

Véronique FICHEL

TEMPS LIBRE CHEZ LES MOUETTES

En ce jeudi 11 juin, l'association Temps Libre est partie en voyage à bord du train des mouettes au départ de Saujon sous une météo clémente.

Après 35 minutes de trajet entre plaine agricole et marais salants, nous avons fait une halte à Mornac sur Seudre pour visiter le port, ses cabanes colorées et ses boutiques d'arti-

sanat. Nous avons repris des forces autour d'une pause déjeuner très conviviale avant de reprendre le train vapeur vers Chaillevette et la Tremblade où nous avons assisté au demi-tour de la locomotive. En fin de journée, retour par la même voie avec un partage animé sur cette belle journée.



LA FONTAINE DE LA ROCHE RETROUVE SON ECLAT

La fontaine de la Roche a connu une véritable métamorphose grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles. Cette journée de nettoyage a permis de redonner tout son charme à ce lieu emblématique du patrimoine communal.

Le résultat est remarquable. Les travaux réalisés ont permis de mettre en valeur le site, aujourd'hui propre, accueillant et agréable à découvrir.

Cette belle transformation témoigne de l'ampleur du travail accompli et de l'engagement de chacun.

La Municipalité adresse ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont consacré de leur temps, de leur énergie à cette opération. Leur implication et leur esprit d'équipe ont largement contribué à la réussite de cette action collective.

Ensemble, avec solidarité, bonne volonté et entraide, nous contribuons à préserver et à valoriser le patrimoine de notre commune.

Encore un grand bravo à tous les participants pour cette belle réussite collective.

UN AN D'ÉVEIL ET DE DOUCEUR : LES NOUNOUS PRENNENT LA PLUME

Chaque mois, un vent de curiosité et d'émerveillement souffle sur la bibliothèque. Poussettes dans l'entrée et grands yeux curieux : c'est l'heure de notre rendez-vous avec les tout-petits et leurs nounous. Tout au long de cette année, nos rencontres ont été rythmées par des histoires chuchotées, des comptines chantées, des livres à toucher et de magnifiques sourires.

La bibliothèque devient un véritable cocon d'éveil et de découvertes. À l'heure de dresser le bilan voici un aperçu de ces petits instants magiques de cette belle année écoulée :

« Les rendez-vous à la bibliothèque de Vénérand lors de l'année scolaire 2025/2026 ont été des moments joyeux et de découvertes qui ont participé à l'éveil des enfants. Nous avons particulièrement aimé notre sortie au jardin pédagogique de Vénérand sur le thème de la nature. Les enfants ont adoré faire les petits jardiniers !

Lors d'une autre rencontre, le petit théâtre de marionnettes a été lui aussi très apprécié.

Et les séances musicales ont eu du succès auprès des enfants.

Je tiens à remercier toutes les bénévoles de la bibliothèque de Vénérand qui ont pris le temps de trouver toutes ces idées enrichissantes pour les enfants que nous accueillons, et pour ces moments partagés une fois par mois.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour la nouvelle année scolaire. »

Sophie, Assistante Maternelle à Vénérand

« Un grand MERCI aux bénévoles de la bibliothèque de Vénérand qui nous ont ouvert leur porte pour la deuxième année. Les enfants sont ravis de venir chaque mois écouter de belles histoires et participer aux ateliers mis en place par Véronique, Aline, Catherine et Pierrette. Ces moments conviviaux nous permettent

aussi de nous rencontrer et d'échanger avec les villages voisins et de rencontrer des intervenants extérieurs (Père Noël, musicien(nes), intervenante animation petite enfance) et de faire découvrir le jardin pédagogique de l'école aux enfants.

Merci à vous 4 pour votre disponibilité, votre investissement et votre bonne humeur. Et le souhait des enfants pour l'année prochaine serait d'aller visiter la caserne des pompiers. »

Les nounous de la MAM des Bisounours de l'Aqueduc.

« Les enfants et moi remercions tout d'abord toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Vénérand pour votre investissement et votre bonne humeur tout le long de l'année passée avec vous. Nous avons partagé d'excellents moments que ce soit avec vous, avec nos collègues assistantes maternelles et aussi avec tous les enfants accueillis.

Nous avons apprécié tous les ateliers qui ont été très divers avec le partage gustatif des différents fruits de saison, l'intervention de l'accordéoniste accompagné du saxophoniste, le petit spectacle de marionnettes sur le thème de la politesse, le corps humain avec comme supports des bébés ou ours à habiller et à déshabiller, une cible avec des gommettes à positionner, des histoires à travers le kamishibai, des comptines signées, l'arrivée traditionnelle du Père Noël en décembre avec des photos pour les enfants les plus courageux, l'atelier pâte à sel, la venue du musicien tahitien, les sorties en plein air avec notamment le potager de l'école de Vénérand et pour clôturer l'année, la sortie avec la MAM du Douhet sur leur commune.

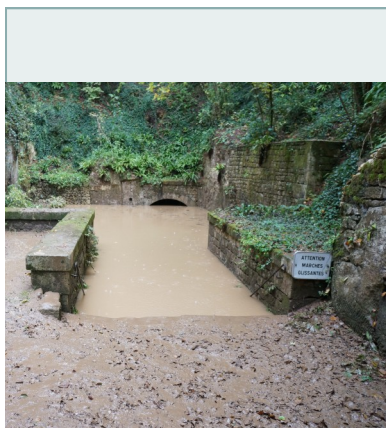
Nous avons hâte de nous retrouver à la rentrée prochaine pour continuer l'aventure avec nos enfants accueillis et il temps de dire au revoir à nos plus grands qui vont prendre le chemin de l'école. Encore un grand merci à toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque ! »



Article :

Véronique FICHEL

Les assistantes maternelles



Article :

David GENOU



Article :

Alain PAILLOU

11

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde, document essentiel de gestion des crises, doit faire l'objet d'une mise à jour en association avec les habitants.

La Commune de Vénérand a réalisé et adopté en 2011 son Plan Communal de Sauvegarde. Un document de près de 90 pages qui détaille l'organisation permettant de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population, perturbations de la vie collective (intempéries, canicule, épidémie...), accidents plus courants (incendie, accident de la circulation...).

Le PCS comprend un diagnostic des risques, des organigrammes de commandement, un recensement des moyens disponibles, des fiches action, et s'articule autour de deux éléments clés dont les habitants sont parties prenantes: le recensement des personnes nécessitant une attention particulière et la réserve communale.

Le recensement des personnes nécessitant une attention particulière

Dans le cadre de la diffusion de l'alerte et de la mise à l'abri de la population, il est essentiel que la Commune dispose du recensement des personnes âgées, vulnérables ou isolées et que les personnes nécessitant une attention particulière se fassent connaître. Il s'agit effectivement d'une démarche volontaire.

La Réserve Communale de Sécurité Civile

La RCSC est composée de citoyens bénévoles qui sont prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population. Elle est ouverte à tous les citoyens ayant des capacités et des compétences correspondant aux rôles de la RCSC. Il s'agit d'une mobilisation civique qui s'appuie sur la solidarité locale.

Toutes les infos sont sur **www.venerand.fr**—Onglet Vie Communale

RURAL SKETCH CRAWL EN SEPTEMBRE

La mairie de Vénérand organise le 12 septembre 2026, de 10h à 12h, un « Rural Sketch Crawl » (Rando croquis à la campagne). Le croquis est un dessin rapide à main levée.

Les origines : « Urban Sketchers » est une communauté mondiale de dessinateurs amateurs et professionnels qui croquent sur le vif en observant en direct la vie urbaine (rurale) et quotidienne. Un millier de dessinateurs, répartis dans les villes des cinq continents, se reconnaissent dans une charte apparue sur Internet en 2007. Leur devise est : « Voir le monde, de dessin en dessin »

Ce « Rural Sketch Crawl » est ouvert à toutes et à tous, à partir de 10 ans quel que soit le niveau de dessin. Matériel conseillé : carnets à dessin ou feuille volante, format A4 ou plus, crayons de couleur, feutres, stylo

bille, aquarelles, craies, etc... En gros, facile à transporter et à utiliser. Pour celles et ceux qui préfèrent travailler assis(es) en tout lieu, n'oubliez pas votre pliant. Vous êtes invités à « croquer » 4 lieux de la commune en 2 heures de temps. Les croquis seront pris en photo, en totalité et séparément puis publiés sur le site de Vénérand.

La sortie est prévue pour 15 participants. L'inscription est gratuite, la fiche est à demander à la mairie et à retourner avant le 5 septembre, à mairie.venerand@wanadoo.fr

Le départ sera donné à 9h 30 au parking de la maison des Aqueducs, rue des Deux Sources (à Vénérand, bien sûr). Vers 12h/12h30, pour un moment convivial d'échanges, un apéritif sera offert par la mairie de Vénérand.

Contact : A. Paillou 06 04 02 57 44

PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG

« 13 CLOCHERS dont VENERAND fait partie »

Événement au coeur de l'été :

Messe à Château Gaillard en présence d'une vingtaine de personnes. Depuis 4 ans, chaque été le Père Benoît célèbre une messe dans la petite chapelle de ce domaine appartenant à la famille Baudrillard -de Cugnac. C'est le moment du souvenir des événements tragiques survenus dans cette nuit du 14- 15 août 45 et de prier pour ces 13 jeunes résistants qui ont été fusillés. C'est aussi le temps de se souvenir, (peut-être l'ignorez-vous?), de la présence en ce lieu de religieuses il y a de nombreuses années et qui reposent au cimetière de ce domaine.

Cette année, M. Erik Minet, habitant de Juicq a offert à ce lieu une icône "écrite" par lui-même et bénie solennellement par le père Benoît.

Qui dit "Rentrée scolaire" dit "Rentrée en catéchèse"

Parents qui avez fait baptiser votre enfant vous vous êtes engagés ce jour là à lui donner une éducation religieuse **alors nous sommes là pour vous rappeler cet engagement!!** Mais si votre enfant, non baptisé, se pose des questions sur le sens de la vie, il peut aussi rejoindre le groupe.

Cela concerne les enfants de 6, 7, 8 ans ou plus.

Inscriptions au 05.46..95.33.80 ou à la maison paroissiale de St Hilaire aux jours et heures de permanence :

- le mardi de 15h à 16h

- le mercredi de 11h à 12h

- le jeudi de 10h à 12h

- le vendredi de 11h à 12h

-ou auprès du Père Benoît (07.67.05.94.04)

Les rencontres ont lieu à la maison paroissiale de St Hilaire, jours et horaires non définis.

Messes à venir

*** messe de rentrée pastorale commune aux 2 Paroisses St Hilaire et Burie le dimanche 6 septembre à Burie à 10h30 suivie d'un repas-grillades et du tirage d'une tombola.**

***le samedi 19 septembre messe à Vénérand à 18h30.**

Pour les autres dimanches, se reporter au tableau d'affichage près de l'église.

LES ENFANTS DE L'AQUEDUC: KERMESSE ET CANICULE

Cette année la canicule s'est invitée lors de la kermesse. Avec des températures proches de 35 degrés.

Improvisation fut le maître mot de cette journée.

Avancée des spectacles, achat d'un brumisateur, jeux moins sportifs... avec l'équipe enseignante nous avons fait le maximum pour que cette journée ait lieu dans les meilleures conditions.

Le matin, spectacle de l'école à Le Douhet dans la salle des fêtes dès 8h30, ensuite les élèves de l'école de Vénérand ont fait leurs spectacles à l'ombre à l'extérieur.

La kermesse a été avancée pour permettre aux enfants de faire les jeux et de rentrer le plus tôt possible au frais chez eux.



Article :

Hélène GANDOUIN

06 11 96 23 72

Nouvelle adresse mail:

pshdvsainthilaire@gmail.com



Article :

Christelle PORTRAT



Article :

Christelle PORTRAT



Article :

Véronique FICHEL

13

LES ENFANTS DE L'AQUEDUC: (SUITE)

L'association remercie grandement tous les parents ayant répondu présents pour nous soutenir.

Votre aide était essentielle pour le bon déroulement de cette journée. Nous remercions également la mairie de Le Douhet pour le prêt de la salle des fêtes et le foyer rural de Vénérand

pour les gobelets, les tables et les chaises...

Cette kermesse fut la dernière manifestation des membres actuels de l'association. En effet, tout le bureau sera à renouveler lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 11 septembre.

FOYER RURAL : C'EST LA RENTRÉE

Envie de bouger, de vous détendre et de partager de bons moments ?

Le Foyer Rural fait sa rentrée.

Vos rendez-vous sport et bien-être:

Lundi : Gym d'entretien avec Patrick de 19h15 à 20h15

Mardi : Yoga avec Angélique de 17h15 à 18h15 et de 18h45 à 19h45

Mercredi : avec Théo stretching-pilates de 10h00 à 11h00, gym douce de 18h00 à 19h00, gym tonique de 19h10 à 20h10

Jeudi : Yoga avec Angélique de 9h45 à 11h00

Dimanche (2^e du mois) : Marche

Tarifs annuels & Inscriptions : (Carte du Foyer Rural obligatoire : 20 €)

Marche : 0 € / an

Gym : 70 € / an

Stretching-Pilates : 40 € / an

Yoga : 130 € / an

Forfait tout accès : 200 € / an pour profiter de l'ensemble des cours

Vos contacts :

Gym, Stretching-Pilates & Marche : Catherine au 06 88 93 08 15

Yoga : Marie-Andrée au 06 30 73 68 95

Ne manquez pas le guide des sports glissé dans votre journal. Ce document regroupe l'ensemble

des activités sportives de la commune, les créneaux, ainsi que les contacts directs. Aimantez-le sur votre frigo pour l'avoir sous la main toute l'année.

L'assemblée générale aura lieu vendredi 4 septembre à 20h. Votre Foyer Rural a besoin de vous. Que vous souhaitiez vous investir, proposer de nouvelles idées ou simplement soutenir la vie de notre village, votre présence est essentielle. Venez échanger, faire entendre votre voix et faire vivre notre association.

En octobre : Visite guidée de la Microbrasserie Arcatos. Découvrez les coulisses de la brasserie artisanale implantée à Chaniers depuis début 2025. Un savoir-faire 100 % local, authentique et passionné, de A à Z. La visite immersive sera suivie d'une dégustation conviviale !

Restez informés avec PanneauPocket. Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone pour ne rien manquer des actualités et événements du Foyer Rural.



Au fil des rues... L'actualité en images



Réouverture du Chemin des Moines

Après d'importants travaux réalisés par les agents de la Commune, le chemin des Moines a été réouvert à la circulation mi-juillet.

Une partie de la voie s'était effondrée en 2020. Les travaux ont consisté en la réalisation d'une épaisse dalle de béton, ferrailée et plus large que le trou, recouverte d'enrobé. La circulation sur le chemin des Moines est désormais limitée aux véhicules de moins de 3 tonnes 5.

Faisons briller nos hameaux pour les fêtes de fin d'année

Et si, cette année, nous unissons nos forces et notre créativité pour illuminer et décorer les quatre coins de notre commune ?

Afin d'organiser au mieux cette belle initiative collective, nous vous invitons à une rencontre pour lancer le projet **le jeudi 15 octobre à 19h00 dans la petite salle du bas.**



Les caisses à savon arrivent !

Le samedi 19 septembre 2026, Vénérand accueillera une grande descente de caisses à savon en semi-nocturne. De 17h à 00h30, habitants et visiteurs sont invités à partager un moment festif et convivial autour de véhicules aussi originaux que spectaculaires. Au programme : des descentes riches en sensations et un dîner-spectacle pour prolonger la fête en famille ou entre amis.



Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies de l'armistice 1918 auront lieu le mercredi 11 novembre 2026:

-à Le Douhet à 10h45

-à Vénérand à 11h30

Rassemblement devant la mairie de chaque Commune avec dépôt des gerbes aux monuments aux morts.

A l'issue de ces cérémonies, un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Vénérand à la salle municipale.



Octobre Rose à Vénérand

Marchons ensemble pour une belle cause: la sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein et la collecte de fonds pour la recherche.

Le dimanche 11 octobre, enfilez une touche de rose et rejoignez-nous pour une matinée placée sous le signe de la solidarité, du partage et de la bonne humeur.

Marche, quiz, animations et moments conviviaux vous attendent.

Ensemble, main dans la main pour mieux vivre la maladie. Venez nombreux !

Gym prévention santé à Vénérand

Cette gymnastique ludique est déclinée en cours collectifs. Elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gym qui puisse s'adapter à leur rythme.

Séance le lundi de 14h à 15h dans la salle municipale de Vénérand.

Renseignement:

07.60.94.01.11

Tarifs: 65€ / trimestre.

+18€ adhésion / an.



Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **JACQUEMIN**

Prénom: **Virginie**

Adresse : **Rouffiac**

Profession : **Directrice
de centre de loisirs
et de périscolaire**

«Je suis dans le domaine de l'animation depuis plus de 30 ans. J'ai d'abord été aide-soignante dès l'âge de 18 ans dans une maison gériatrique pour la Croix -Rouge.

C'est dans le Val-d'Oise que j'ai rejoint la filière animation par le biais

de remplacements, avant de prendre des responsabilités avec un poste de directrice de Périscolaire en 2004.

Je travaille pour la Communauté d'agglomération de Saintes (CDA) à 32 heures et demi en tant que directrice du périscolaire de Vénérand. Et les heures qui me manquent pour un temps plein sont effectuées soit en centre de loisirs de la CDA (Fontcouverte, Les Gonds...), soit pour des associations comme Pidou.

J'aime les enfants et j'adore la rentrée. Découvrir les nouvelles têtes des petits ou retrouver les grands avec qui il y a déjà eu beaucoup de partage. Il y a des enfants qui marquent et que l'on voit partir avec regret quand ils quittent le CM2 pour le collège. Les remerciements des parents dans ces moments là sont touchants.

Il faut un subtil mélange de complicité et de respect mutuel et on peut faire beaucoup de choses avec les enfants. On doit surtout rester soi-même avec les enfants, et ne pas être faux, car ils le détectent tout de suite.

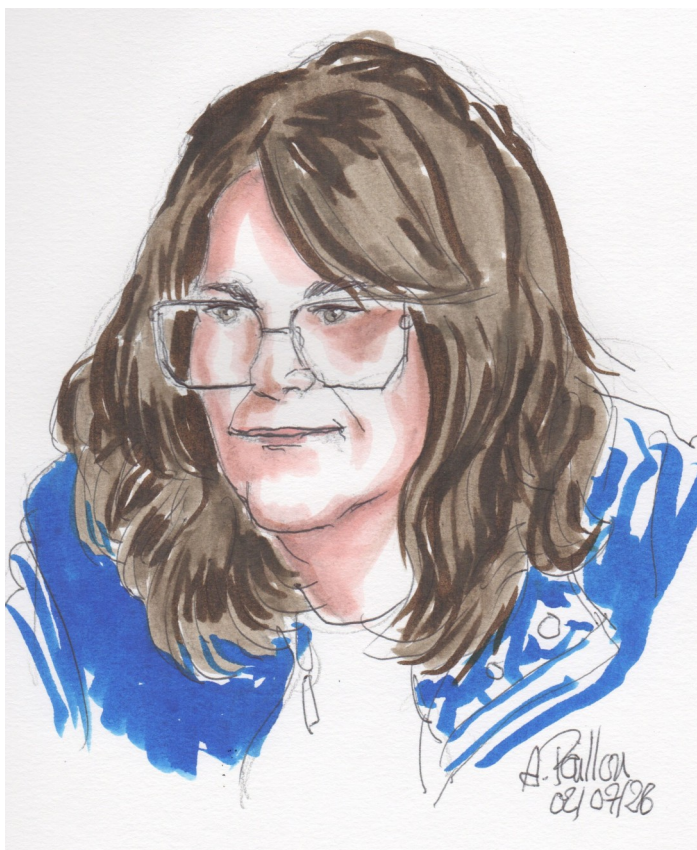
Ca me plaît d'organiser mon année de temps périscolaire autour de thématiques comme le harcèlement scolaire, le billard ou encore les bienfaits des animaux. On a, comme ça, reçu l'an dernier une intervenante qui est venue expliquer aux enfants ce que pouvait apporter un animal à son maître. Elle est venue avec ses chiens, couchés près des enfants qui les caressaient pendant l'intervention.

Vénérand ?

«Je repars pour une nouvelle année de direction du périscolaire à Vénérand avec une équipe légèrement modifiée. L'ambiance sur le groupe scolaire est excellente, chacun reste à sa place et se soutient, enseignants-ATSEM-périscolaire. Il y a une bonne communication et une grande complicité au sein de l'équipe.

J'apprécie la Commune que je trouve mignonne et reposante. En revanche, la cour de récréation gagnerait à être végétalisée avec la présence d'arbres et de verdure pour apporter de la fraîcheur.

Concernant la garderie, c'est vrai que nous regrettons de ne pas avoir de toilettes et de devoir accompagner les enfants jusqu'aux WC de l'école, surtout quand il pleut... »



L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Artisans et services

Alicia FOUGEROUX
Conseillère en immobilier
06.29.15.40.20
ali-
cia.fougeroux@safti.fr



CL Menuiserie Clément LUSSEAUD
Ouverture et fermeture-Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur-
Isolation-Cloisons sèches
45 route des grands bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.42.42.93.28
Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD
Coiffure homme-femme-enfants
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.97.71.47
Mail : pat-calou@orange.fr

Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET
Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06 63 77 95 18
Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION
Rénovation et isolation des bâtiments
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand
Tél. 07.88.68.49.63
Mail : renov.isolation17@gmail.com

Général du Bâtiment – MEMIN Dominique
Tél. 06.70.06.20.70
Mail : dominique.memin@orange.fr

L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL
Fleuriste Événementiel
Tél. 06.43.34.78.52
Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

LyEnergie
Massages en Entreprise—Massage au Salon
Tél. 06.21.07.04.73—Mail : lyenergie@outlook.fr
Site internet : www.lyenergie.com

**Madeline Thouron – Technicienne d'études du bâtiment et des-
sinatrice en architecture**
Adresse : 19 route de la Chapelle, 17100 Vénérand
Téléphone : 07 50 82 02 42
E-mail : agencemadelinethouron@gmail.com

Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien
Restaurant—Traiteur
16 Route Nationale, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.91.93.38

Les Saules de Sophie – Sophie Melloul vannière
22 chemin de chez Labarre, 17100 Vénérand
Tél. 06.33.71.16.86
Mail : lessaules.desophie@gmail.com
<https://instagram.com/lessaules.desophie>

Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT
Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane
Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85
Mail : electricien.saintes.17@gmail.com

Tom Auto 17
Carrosserie - Peinture - Achat/Revente
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand
Tél. 07.71.85.05.65—Mail : tomauto17@outlook.fr



Artistes

MOREAU Catherine – PAILLOU Alain
Coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur
Judiciaire.
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand
paillou.alcat@wanadoo.fr Tél: 0604025744

OPETA Tattoo
Spécialiste des tatouages polynésiens, réalisation autres styles sur
demande.
1 le hameau des fontaines, 17100 Vénérand - Tel : 07 68 29 54 54
Mail : opetatattoo@gmail.com
Site internet : <https://opetatattoo.com>

*Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et
artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site
internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet
annuaire merci de prendre contact avec la mairie.*

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

L'AN DEUX MIL VINGT SIX

LE 28 AVRIL A DIX-NEUF HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JACQUES MELLOUL, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
22 AVRIL 2026**

PRÉSENTS : MMES et MM. BATARD Armelle, BERNAZEAU François-Michel, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DUPUY Émilie, DUPUY Harmonie, DURAND Jérôme, FICHEL Véronique, JAUD Christophe, LECLERC Alexandra, MASSON Yann, MOUILLERON Gaëlle, TEXIER Grégory, TEXIER Martine.

EXCUSÉ :

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique FICHEL

1/ VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire propose au Conseil municipal de maintenir en 2026 les taux d'imposition de 2025. (...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

– de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer à :

	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	22,87 % -le taux de référence à 44.37%
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	57,77 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13.76 %

– d'autoriser M. le Maire à prendre les mesures nécessaires à

l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2026

M. Stéphane CAILLAULT, M. Jacques MELLOUL, M. Grégory TEXIER faisant partie de l'une des associations concernées, ne prennent pas part au vote.

M. le Maire propose au Conseil de fixer le montant des subventions aux différentes associations.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide des subventions suivantes :

ACCA	55
Coop scolaire	150
Comité rando	8
ADMS	700
APE	110
Temps libre	110
chambre des métiers	43
Société Archéologique	60
Pompiers de Saint-Hilaire	250
TOTAL	1 486

3/ VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2026 et autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par l'assemblée délibérante à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT :

Fonctionnement

Dépenses : 817 696.98

Recettes : 817 696.98

Investissement

Dépenses : 253 966,26

Recettes : 253 966,26

4/ VOTE DU BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, (...)

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget annexe 2026 « Le Bois des Forts » :

Fonctionnement

Dépenses : 144 611.82€

Recettes : 144 611.82€

Investissement

Dépenses : 134 593.42€

Recettes : 134 593.42€

5/ PROPOSITION DE MEMBRES POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS INDIRECTS (CCID)

M. le Maire expose au conseil que l'article 1650-1 du code général des impôts précise les conditions de mise en place des commissions communales des impôts directs. (...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-De proposer les noms de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants, afin de permettre la nomination par le Directeur des services fiscaux de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants ;

Titulaires :	Suppléants :
BATARD Jean-René	HELLER Serge
CAILLAULT Michel	EMON Jean-Claude
GUILLAUD Pierre	TEXIER Thierry
LIBOUREL Françoise	CECONI Jean-Yves
CHUPEAU Bernard	CRUVEILLIER Michel
TAILLOLE Annie	TEXIER Jean-Michel
CHARRIER Jean-Michel	BELLANGER Ludovic
MARTINEAU Marie-Andrée	CAILLAULT Stéphane
JAUD Christophe	MOUSSET Michel
ROGIC Vincent	VESVAL Catherine
MASSON Yann	DURAND Jérôme
LECLERC Alexandra	MOUILLERON Gaëlle

6/ CONVENTION PRÉLUDES

M. le Maire explique que dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « Préludes » le vendredi 12 juin 2026 à Vénérand, Il convient de l'autoriser à signer la convention avec les autres parties (Communauté d'Agglomération de Saintes, Abbaye aux Dames...). (...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-D'autoriser M. le Maire à signer la convention dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « Préludes » le vendredi 12 juin 2026 à Vénérand.

7/ RÉCUPÉRATION REOM 1^{ER} SEMESTRE 2026

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) afférentes aux logements communaux.

REOM:

1 place de l'église : 138.57€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-de charger M. le Maire des formalités nécessaires à la récupération de la somme due comme indiqué ci-dessus auprès du locataire.

8/ MOTION DE SOUTIEN AU SDEER

M. le Maire explique qu'en comité syndical le 27 février 2026, le Syndicat Départemental D'Électrification et D'Équipement Rural a pris une motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité. (...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- rappelle la nécessité que la compétence d'AODE demeure dans le bloc communal ;

- rappelle la nécessité que la part communale de l'accise sur l'électricité demeure versée au bloc communal ;

- affirme son soutien au SDEER en adoptant la motion votée le 27 février 2026 par le Syndicat (Document en annexe) ;

- mandate M. le Maire pour faire part de la présente délibération et de la motion associée à M. le Président du SDEER.

9/ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 06/2026 – 12 RUE DES DEUX SOURCES

M. le Maire explique au conseil que le bien situé au 12 rue des deux sources a déjà fait l'objet récemment d'une Demande d'Intention d'Aliéner. Mais les conditions ayant changé avec la vente de l'ensemble du terrain, il est demandé au conseil de se prononcer sur une éventuelle préemption

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

-Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Questions diverses :

Maison des aqueducs :

M. le Maire indique que la convention concernant les modalités de mise à disposition de la Maison des Aqueducs mérite d'être revue notamment concernant l'entretien du site. A la demande de Saintes Grandes Rives l'Agglo, les agents de la Commune sont déjà intervenus mais ne peuvent pas prendre en charge un entretien annuel.

Concernant le parking enherbé, les voisins se plaignent de nuisances du fait de la présence des voitures et de l'absence de toilettes. Ils demandent qu'une barrière soit installée pour éviter que les voitures ne viennent trop près de la haie.

Bilan de fonctionnement des commissions communales :

M. le Maire explique que pour l'instant les commissions travaillent chacune dans leur coin avant de partager leur travail deux fois par an vers mars-avril et septembre-octobre.

-Pour la commission Affaires Sociales, Harmonie DURAND indique que plusieurs projets ont été lancés comme les gestes et soins d'urgence au sein de l'école, le camion mobil'derm (projet de dermatologie itinérant) et Octobre rose 2026.

-Pour la commission Culture et Tourisme, Véronique FICHEL indique qu'un calendrier de projets a été posé avec le lancement d'une réflexion autour d'un marché de Noël, de festivités pour le 14 juillet, de la création d'une signalétique originale pour flécher les monuments de la Commune et de la mise en valeur du travail des bénévoles ayant rénové le moulin. Concernant l'avenir de la bibliothèque, une 1ère réunion avec les bénévoles a mis en évidence la faible fréquentation qui encourage à repenser le lieu et son fonctionnement pour en faire un lieu de culture plus qu'une simple bibliothèque. Enfin, si le bilan de l'accueil des nounous et des enfants est très positif, les bénévoles ne souhaitent pas reconduire l'aide aux devoirs vu le manque de contact et de considération des parents.

Une nouvelle réunion est prévue le 15 mai.

-Pour la commission Voirie, Stéphane CAILLAULT fait le point sur le tour de la Commune organisé afin d'identifier les chantiers prioritaires pour la prochaine campagne de Point à Temps automatique (PATA), pour la gestion des eaux pluviales et l'assainissement. Le 4ème adjoint détaille les travaux réalisés Chemin des Moines, avec le décaissement d'une zone plus large que le trou et la mise en place de remblai en attente du ferrailage et du coulage du béton à venir la semaine prochaine.

-Pour la commission Patrimoine, Christophe JAUD explique avoir réalisé une visite des bâtiments avec l'agent Killian MICHELET et avoir lancé la numérisation des plans pour permettre de travailler à partir de cette base. Une réflexion globale sur l'isolation et le mode de chauffage est nécessaire mais sera longue.

Sécurité routière :

Suite à une altercation entre voisins devant le lotissement Chez Mornet au sujet de la vitesse, M. le Maire souhaite que soient étudiés des dispositifs de ralentissement de la vitesse Chemin de Chez Labarre (marquage au sol, rétrécissement de chaussée...).

Conseil des Jeunes et des Sages :

Véronique FICHEL explique être dans l'attente d'un retour concernant la demande faite auprès des anciens du conseil pour établir une liste de personnes intéressées pour siéger au sein d'un conseil des Sages. Une démarche identique a été menée pour constituer un conseil des Jeunes s'adressant aux élèves, collégiens et lycéens qui pourraient eux aussi siéger 2 fois dans l'année et faire des propositions au conseil dès septembre 2026.

Assemblée Générale de l'AIDELFA :

Stéphane CAILLAULT rend compte de l'assemblée générale de l'Association Inter Départementale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques qui a voté le maintien des cotisations. En 2025, seules quatre alertes « grêle » ont été enregistrées contre 11 en moyenne les années précédentes. Le prix de l'iode, le produit clé du dispositif de lutte, est en forte hausse.

Rencontres avec la gendarmerie :

M. le Maire fait le point sur les deux rencontres organisées

avec la gendarmerie de Saintes : l'une avec le référent de secteur, M. LAGARDERE, et l'autre avec la Major REGRAIN. La série de cambriolages a été évoquée avec l'idée émise par la gendarmerie d'installer une caméra à un carrefour clé pour filmer les voitures et permettre d'identifier les malfaiteurs. La Major a rappelé qu'elle adressait systématiquement un rapport après chaque intervention sur la Commune. Le dernier concernait un départ d'incendie à la Vieille Verrerie.

Une présentation du bilan de l'activité de la gendarmerie sur les Communes de l'agglomération est prévue le 4 mai 2026 aux Gonds.

Evolution de Vénérand Nouvelles :

M. le Maire propose aux conseillers de distribuer le prochain numéro du bulletin pour aller à la rencontre des habitants. Il soumet au conseil une réflexion sur l'avenir de Vénérand Nouvelles, à savoir s'il faut maintenir la version papier.

Rencontre avec Alain PAILLOU :

M. le Maire indique que le dessinateur souhaite s'investir dans l'animation culturelle de la Commune. Il propose un « Rural Scrawl » le 12 septembre 2026. Il s'agit d'une déambulation dans la Commune pour que chaque participant réalise ses dessins des différents sites et monuments visités.

Conseil communautaire :

M. le Maire fait le point sur le dernier conseil communautaire et regrette que les échanges entre les élus soient aussi peu constructifs et restent marqués par les oppositions vécues lors des dernières élections.

Manifestations à venir :

-le 1^{er} mai : Brocante du Muguet

-le 8 mai : Cérémonie de commémoration à partir de 10h45

-le 9 mai : Ville à joie et 2nde édition de l'Art est dans le Pré.

-le 23 mai 2026 : 1^{ère} fête de la nature et fête des Voisins pour certains quartiers.

-le 12 juin 2026 : Préludes.

-le 4 juillet 2026 : Jeux inter villages

Dates à retenir :

-Le vendredi 5 juin 2026 : Réunion obligatoire du Conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales

-le 19 juin 2026 à 18h30 : Visite des bâtiments pour les élus.

-le 20 juin 2026 : Nettoyage de la Fontaine de la Roche Chantier de bénévolat

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 14

VOTANTS : 15

L'AN DEUX MIL VINGT SIX

LE 5 JUIN A DIX-NEUF HEURES QUINZE MINUTES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JACQUES MELLOUL, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
28 MAI 2026**

PRÉSENTS : Mme FICHEL Véronique, M. JAUD Christophe, Mme MOUILLERON Gaëlle, M. CAILLAULT Stéphane, adjoints, Mmes et MM. BATARD Armelle, BERNAZEAU François-Michel, CHARRIER Jean-Michel, DUPUY Émilie, DUPUY Harmonie, DURAND Jérôme, LECLERC Alexandra, MASSON Yann, TEXIER Grégory.

EXCUSÉE : TEXIER Martine.

POUVOIR : TEXIER Martine à MOUILLERON Gaëlle

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique FICHEL

1/ ELECTION DES DÉLÈGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SÉNATEURS

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de l'arrêté préfectoral DCC-BRGE du 18 mai 2026 (l'arrêté a été remis à chaque membre du conseil).

Puis il est procédé à la mise en place du bureau électoral. Ensuite, chaque conseiller dépose son bulletin dans l'urne. Le dépouillement opéré, les résultats sont proclamés :

Le délégué 1 élu est DURAND Jérôme avec 15 voix

Le délégué 2 élu est FICHEL Véronique avec 15 voix

Le délégué 3 élu est MOUILLERON Gaëlle avec 15 voix

Le Supplément 1 élu est JAUD Christophe avec 15 voix

Le Supplément 2 élu est CAILLAULT Stéphane avec 15 voix

Le Supplément 3 élu est TEXIER Grégory avec 15 voix

Aussitôt l'élection, le procès-verbal de l'élection a été dressé.

2/ PROLONGATION DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP) AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO.

Depuis 2023 l'accompagnement de 28 communes a permis d'enclencher des démarches en faveur de la transition écologique sur le volet des énergies renouvelables mais également de concrétiser des projets de rénovation thermique. L'adoption du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en 2024

a également renforcé des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, non seulement dans les communes, mais aussi en ce qui concerne le patrimoine intercommunal.

Afin d'autoriser la mise en place d'une convention, entre l'agglomération de Saintes et les communes et d'instaurer une participation financière à hauteur de 1€/habitant/an.

A ce jour, l'écriture des nouvelles feuilles de routes des communes sur le prochain mandat, limite la projection du service CEP sur les futures volontés de celles-ci en matière de transition écologique. Il est donc proposé de prolonger d'une année la convention type d'adhésion au service CEP dans l'objectif de poursuivre les actions déjà enclenchées auprès des communes signataires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (M. JAUD Christophe travaillant dans le service de Conseil en Energie Partagé de Saintes Grandes Rives l'Agglo ne prend pas part au vote) :

- approuve l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de Saintes Grandes Rives l'Agglo. (...)

3/ RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

M. le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de réviser le loyer du 1 place de l'église en tenant compte du taux IRL du 1^{er} trimestre 2026 (le dernier indice connu), soit + 0.78%

Logement :

Loyer actuel : 716 € Augmentation : 5.58€

Loyer révisé à compter du 01/08/2026 : 721.58 €

Garage :

Loyer actuel : 38.14€ Augmentation : 0.29€

Loyer révisé à compter du 01/08/2026 : 38.43 €

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de revaloriser le loyer du 1 place de l'église 01/08/2026 de 0.78% soit un nouveau loyer de 721.58€ pour le logement et 38.43€ pour le garage.

QUESTIONS DIVERSES

CYCLAD

Madame Alexandra LECLERC informe le conseil municipal de sa participation au comité syndical de CYCLAD du 20 mai 2026.

Elle rappelle que les 35 élus du syndicat sont désignés par les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération adhérentes. Ils définissent les orientations du syndicat et votent les délibérations.

-Monsieur Jérôme GARDELLE est 10ème Vice-Président.

Les indemnités de fonction ont été fixées à :

-1 574 € bruts mensuels pour le Président

-768 € bruts mensuels pour chacun des Vice-Présidents disposant d'une délégation.

Chats errants

Madame Véronique FICHEL, 1^{ère} adjointe, fait un point sur la campagne d'identification et de stérilisation des chats errants menée sur la commune. De nouveaux rendez-vous ont été pris chez le vétérinaire afin de poursuivre cette action.

À ce jour, 7 chats ont été capturés, identifiés, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture. Cette campagne vise à limiter la prolifération des chats errants, réduire les nuisances et favoriser le bien-être animal.

Manifestations :

Madame Véronique FICHEL présente le bilan des manifestations organisées au cours du premier semestre 2026.

• Brocante du 1er mai 2026

La brocante a connu un très beau succès grâce à une météo favorable et à une forte fréquentation. Elle remercie la municipalité, les agents communaux et les habitants pour leur contribution à la réussite de cette journée.

• L'Art est dans le Pré 2nde édition et Ville à Joie

Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès du public. Elle a permis de valoriser les initiatives locales, les artistes exposants et la vie culturelle de la commune. Elle remercie les bénévoles, les partenaires et les services municipaux pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

• Fête de la Nature :

M. le Maire et les conseillers dressent le bilan de l'édition 2026 de la fête de la nature. Les interventions de François-Michel BERNAZEAU et de Vincent ROBIN ont été très appréciées.

Pour Christophe JAUD, 2^{ème} adjoint, la visibilité de la manifestation doit être améliorée. Emilie DUPUY regrette le fait que les sites soient aussi dispersés et certains pas accueillants. François-Michel BERNAZEAU évoque le problème de la date dans un mois de mai saturé de manifestations. Véronique FICHEL remercie les bénévoles, associations, partenaires et intervenants ayant participé à l'événement. Lors de la balade nature organisée dans la forêt communale, le chêne a été élu « Roi de la Forêt ».

Réunion de la DGFIP :

Mme Gaëlle MOUILLERON, 3^{ème} adjointe en charge des finances, explique avoir participé à la réunion de la Direction Générale des Finances Publiques à destination des élus. Réunion consacrée à la gestion des finances publiques, à l'élaboration et à l'exécution d'un budget et aux règles budgétaires. Parmi les sujets évoqués, la fiabilisation des évaluations des locaux d'habitation par la valorisation des éléments de confort. Concrètement, si dans les bases de calcul établies en 1970 certains biens étaient réputés manquer d'au moins un élément de confort attendu pour un domicile moderne, aujourd'hui les locaux d'habitation ont tous l'eau courante et l'électricité.

Les informations concernant des locaux non pourvus de ce confort sont donc jugés obsolètes. La DGFIP propose, sur volontariat des collectivités locales, de mettre en place un traitement automatisé corrigeant les évaluations foncières des locaux d'habitation pour lesquels il manque des « éléments de confort ». Il pourrait être lancé en 2026 afin de fiabiliser les bases 2027 pour les communes ayant donné formellement leur accord en septembre 2026 au plus tard et pourrait être réalisé les années suivantes.

Le conseil souhaite avoir plus de précisions sur le nombre de biens concernés à Vénérand et les conséquences financières pour les administrés et pour la Commune.

Dépôt sauvage et dégradation :

M. le Maire relate la dégradation du calvaire situé à l'entrée du Chemin de Chez Labarre – Vieille Verrerie, avec l'arrachement des piquets. Il indique également qu'un nouveau dépôt sauvage a eu lieu sur le chemin mitoyen avec le Douhet.

Un sujet évoqué à l'occasion d'une rencontre avec la gendarmerie qui a présenté Gend'elus : une application destinée à accompagner les élus sur les problèmes d'environnement, de cyber menaces en proposant un guide et des contacts utiles.

Préludes :

Mme Véronique FICHEL fait le point sur la préparation de l'accueil de Préludes à Vénérand le 12 juin. Harmonie DURAND tiendra un poste de secours avec du matériel médical loué (tensiomètre, stéthoscope...).

Romain DUPUY assurera la réalisation des repas pour les musiciens et techniciens avec les produits achetés par la mairie. Une réunion est prévue avec l'Agglo de Saintes et l'abbaye aux dames le lundi 8 juin pour définir l'emplacement de la scène, le fléchage et l'aménagement des parkings.

Opération bouchons d'amour :

Mme Véronique FICHEL présente cette opération destinée à soutenir les associations qui aident et défendent les personnes en situation de handicap. Une convention doit engager la Commune dans la collecte de bouchons plastiques qui seront à déposer dans un réceptacle qui sera fabriqué par l'association Temps Libre ou la garderie.

Don du sang :

Mme Véronique FICHEL indique avoir rencontré l'association Saintaise pour le don du sang bénévole et avoir évoqué leur présence à l'occasion d'Octobre Rose. En revanche, l'organisation d'une collecte sur Vénérand est conditionnée au fait de réunir 30 promesses de dons.

Maison de l'aqueduc :

M. le Maire explique qu'une rencontre a eu lieu en mairie avec les représentants de l'Office du tourisme de Saintes en charge de la Maison des Aqueducs et Jean-Marc AUDOUIN Vice-Président pour la promotion du tourisme à Saintes Grandes Rives l'Agglo.

La réunion visait à faire un point sur les problèmes rencontrés suite aux premiers mois d'exploitation du site. Parmi les principales décisions ; l'installation par la CDA d'un portique sur le parking enherbé, le positionnement de places PMR derrière la maison des aqueducs, le changement de panneaux de circulation par la Commune pour interdire la circulation et le stationnement sauf riverains et PMR, la fermeture des toitures de parking et l'aménagement d'un point d'eau.

Un bilan sera fait en septembre sur les enseignements de l'été pour préparer la saison 2027. (...)

Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: www.venerand.fr